

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article735>



Armes nucléaires : entre abolition et prolifération, il va falloir choisir

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 1er mars 2012

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Barack Obama avait annoncé pendant sa campagne électorale de 2008 son intention de travailler à l'abolition des armes nucléaires - ce qui ne l'a pas empêché d'être élu, contrairement à ce que craignent les "présidentiels" français.

Au pouvoir, il a tenu parole. A côté des discours (à Prague en avril 2009 ; au Conseil de sécurité en septembre), il est passé aux actes. Le nouveau traité START russo-américain, entré en vigueur en février 2011, oblige chacune des deux parties à réduire à 1550 le nombre de ses armes nucléaires stratégiques (à longue portée). Au 1er septembre 2011, la Russie n'en avait "plus que" 1566 déployées et les Etats-Unis 1790. On mesure l'évolution : pendant les années 80, le total des armes nucléaires déployées a approché 70 000. Mais il en existe encore plus de 20 000. Les 300 bombes françaises (1,5 % du total) pourraient faire à elles seules près d'un milliard de morts. L'humanité vit donc toujours sur une poudrière.

Manifestement, Obama n'entend pas en rester là. Même si son projet de budget 2013 prévoit 5% de hausse pour la dissuasion nucléaire, il a chargé le Pentagone d'étudier des alternatives et des coupes drastiques dans l'arsenal américain.

Trois options sont à l'étude : passer de 1550 têtes nucléaires à 1100-1000, à 800-700, ou même 400-300 (- 80%). En attendant la décision, les porte-parole du Pentagone et de la Maison blanche n'ont pas démenti les "fuites". Si bien que 34 membres du Congrès dont le président du Comité des forces armées, ont écrit au président pour récuser ce projet "inconcevable" selon eux.

Même la plus haute des options constituerait une étape historique. Et ce n'est pas forcément la plus probable. En 2010, trois analystes de l'US Air Force, dans la Revue trimestrielle d'Etudes Stratégiques, estimaient que 311 têtes nucléaires suffiraient à couvrir les "besoins" dissuasifs, même si la Russie ne procédait de son côté à aucune réduction supplémentaire.

La Russie mise à part, l'option la plus basse aurait pour effet de ramener l'arsenal américain au niveau des autres arsenaux, notamment français. Conséquence : la France ne pourrait plus refuser de s'asseoir à la table de négociations, comme l'exige le Traité de Non-Prolifération, bafoué depuis 1970. Obama, s'il est réélu en novembre, engagera probablement avec la Russie un nouveau processus de négociations, où les autres Etats nucléaires seront entraînés.

Ainsi, l'abolition des armes nucléaires s'invite dans la campagne présidentielle française. Elle pourrait le faire aussi beaucoup plus brutalement si Israël, malgré les pressions américaines et britanniques, attaque l'Iran pour entraver son accès à l'arme nucléaire. Dans cette éventualité, Obama vient de faire voter "l'état d'urgence" par le Congrès. Car tel est le paradoxe : non seulement les armes nucléaires n'empêchent ni les attentats (tel le 11 septembre) ni les conflits, mais en plus, elles suscitent des guerres censées empêcher leur prolifération - contre l'Irak en 1991 et 2003, demain peut-être contre l'Iran, contre d'autres pays par la suite.

Consulter les Français par un référendum - réclamé par ACDN depuis 1996 et promis par plusieurs candidats à la présidentielle de 2012 - s'impose donc sur la question suivante : "Approuvez-vous que la France participe avec les autres Etats concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?".

La sortie du nucléaire civil exigerait, elle aussi, un autre référendum.

Jean-Marie Matagne

Post-scriptum :

Ouest-France. Editions départementales. Mercredi 29 février 2012

Point de vue

Désarmement nucléaire : un référendum ?

Jean-Marie Matagne, président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement nucléaire

Barack Obama avait annoncé pendant sa campagne électorale de 2008 son intention de travailler à l'abolition des armes nucléaires - ce qui ne l'a pas empêché d'être élu, contrairement à ce que craignent les "présidentiables" français.

Au pouvoir, il a tenu parole. Le nouveau traité Start russo-américain, entré en vigueur en février 2011, oblige chacune des deux parties à réduire à 1 550 le nombre de ses armes nucléaires stratégiques (à longue portée). Au 1er septembre 2011, la Russie n'en avait "plus que" 1 566 déployées et les États-Unis 1 790. On mesure l'évolution : pendant les années 80, le total des armes nucléaires déployées a approché 70 000. Mais il en existe encore plus de 20 000. L'humanité vit toujours sur une poudrière. Les 300 bombes françaises (1.5 % du total) pourraient faire, à elles seules, près d'un milliard de morts.

Obama n'entend pas en rester là. Il a chargé le Pentagone d'étudier des alternatives pour le Conseil national de sécurité, avec des coupes drastiques dans l'arsenal américain. Trois options sont à l'étude : réduire les têtes nucléaires de 1 550 à 1 000... 700 ou jusqu'à 300 (-80%)... suivant les "fuites". Même la plus haute des options constituerait une étape historique. Russie mise à part, l'option la plus basse aurait pour effet de ramener l'arsenal américain au niveau des autres arsenaux, notamment français. Conséquence : la France ne pourrait plus refuser de s'asseoir à la table des négociations, comme l'exige le traité de non-prolifération, bafoué depuis son entrée en vigueur en 1970. Obama, s'il est réélu en novembre, engagera probablement un nouveau "round" de négociations avec la Russie. Et les autres États nucléaires seront entraînés dans le processus.

Ainsi, l'abolition des armes nucléaires s'invite dans la campagne présidentielle française. Elle pourrait le faire aussi plus brutalement si Israël attaquait l'Iran pour entraver son accès à la bombe. Dans cette éventualité, Obama vient de faire voter "l'état d'urgence" par le Congrès. Car tel est le paradoxe : les armes nucléaires n'empêchent ni les attentats, ni les guerres, mais en plus, elles provoquent des guerres censées prévenir leur prolifération (contre l'Irak en 1991 et 2003, contre l'Iran demain peut-être).

L'ouverture d'un débat national et la consultation du peuple français par référendum - comme notre association le réclame depuis 1996 - s'imposent donc sur la question suivante : "Approuvez-vous que la France participe avec les autres États concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? "